

Énoncé de politique d'approvisionnement responsable



POWER CORPORATION
DU CANADA

Objet et portée

Power Corporation du Canada possède une réputation de longue date en matière d'intégrité et de conduite commerciale éthique, ce qui nous permet de bâtir et de maintenir la confiance et le respect de nos partenaires commerciaux, de nos clients, de nos actionnaires, de nos employés et des collectivités dans lesquelles nous sommes présents.

La responsabilité sociale de l'entreprise – que nous appelons gestion responsable – est essentielle à la façon dont nous, et notre groupe de sociétés, faisons des affaires, et reflète notre engagement à mener nos activités commerciales de manière éthique et responsable. Notre philosophie de gestion responsable s'applique non seulement à notre propre conduite en tant que société de portefeuille, mais s'applique également au comportement des tiers avec qui nous faisons des affaires, y compris des fournisseurs, des consultants, des entrepreneurs, des conseillers et d'autres partenaires commerciaux.

La politique d'approvisionnement responsable (la « politique ») énonce les engagements de la Société dans le cadre de notre processus d'approvisionnement responsable, y compris les critères de sélection, l'évaluation des risques, la conformité aux normes commerciales minimales et la supervision du rendement.

Notre engagement

Dans le cadre de notre approche d'approvisionnement responsable et conformément à nos engagements en matière de responsabilité sociale d'entreprise, Power Corporation s'efforce de :

- Travailler avec des tiers qui offrent des produits et des services de qualité, qui sont rentables et responsables, dont le ratio qualité/prix est avantageux, et qui génèrent des impacts environnementaux et sociaux bénéfiques;
- S'assurer que les normes commerciales minimales énoncées dans notre code de conduite à l'intention des tiers soient communiquées aux tiers et que ceux-ci en attestent le respect;
- S'assurer que les risques liés aux tiers soient identifiés et que des mesures d'atténuation soient développées au cours du processus de sélection, en tenant compte des risques liés à la réputation et à la gouvernance, de même que des risques financiers, économiques, sociaux et environnementaux;
- Travailler avec les tiers afin d'encourager les produits durables, incluant les technologies respectueuses de l'environnement;
- Superviser la performance des tiers qui sont les plus à risque, lorsqu'applicable;
- Communiquer nos progrès relativement à la mise en place de nos engagements en matière d'approvisionnement responsable.

Révision et approbation de la politique

La responsabilité formelle de la politique a été assignée au vice-président et chef du contentieux qui est chargé de superviser la mise en œuvre de la politique sur une base continue.

Cette politique a été revue et approuvée par les co-chefs de la direction de la Société en mars 2016.